



Assemblée générale

Distr. limitée
10 novembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 89 de l'ordre du jour

Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Afrique du Sud, Australie, Belarus, Bulgarie, Chili, Costa Rica, Danemark, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Géorgie, Inde, Indonésie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Monaco, Philippines, Portugal, République tchèque, Singapour, Slovénie et Suède :
projet de résolution

Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

Additif

Ajouter les pays suivants à la liste des auteurs du projet de résolution :

Albanie, Angola, Argentine, Arménie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Brunéi Darussalam, Canada, Croatie, Chypre, Émirats arabes unis, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irak, Italie, Kazakhstan, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Mexique, Mongolie, Monténégro, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Thaïlande, Turquie et Ukraine.

